

DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL DE
THORIGNE FOUILLARD

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le mardi quatorze décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de convocation : **Présents :** Mesdames, Messieurs ANDRÉ-SABOURDY Isabelle, BOULEAU Jocelyne, DEGUILLARD Julie, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, JOURDAN Christiane, LE GUENNEC Jean-Michel, LEFEUVRE Gaël, LEJOLIVET Bertrand, LETENDRE Christophe, MAHÉO Aude, MÉTAYER Chrystèle, NOULLEZ Sébastien, PEROT Marlène, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, POINTIER Virginie, RAOUL Gérard, SIMON Didier, THÉRAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VAN CAUWELAERT Damien, VILLARET Caroline

Mercredi 08 décembre
2021

Affichage :

Du vendredi 17
décembre 2021 au
jeudi 17 février 2022

*Nombre de
Conseillers en
exercice :* 29

Procurations de vote et mandataires : Mme BONNAFOUS Catherine ayant donné pouvoir à M.LEJOLIVET Bertrand, M.DA CUNHA Manuel ayant donné pouvoir à Mme VILLARET Caroline, M.GEZEQUEL Damien ayant donné pouvoir à M.POINTIER Vincent, M.SOUQUET Eric ayant donné pouvoir à M.LEFEUVRE Gaël, M.STRULLU Gérard ayant donné pouvoir à M.LEFEUVRE Gaël, Mme VALLÉE Priscilla ayant donné pouvoir à M.NOULLEZ Sébastien

M.Frédéric PIERRE est nommé secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 08 décembre 2021) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

154-2021 - Urbanisme : Bocage - avenant à la concession à long terme pour le stationnement

Rapporteur : Gaël LEFEUVRE

VU les délibérations 108/2005 du 15 septembre 2005, 154/2005 et 155/2005 du 1^{er} décembre 2005, 13/2007 du 8 février 2007, 94/2007 du 26 juin 2007, 106/2007 du 13 septembre 2007, 201/2007 du 12 décembre 2007, 12/2008 du 16 janvier 2008,

VU l'avis du bureau municipal du 29 novembre 2021,

VU l'avis de la commission urbanisme du 7 décembre 2021,

La Société IMMOTHORIGNE, propriétaire des murs du magasin à l'enseigne Carrefour Market au Bocage, est bénéficiaire d'une concession à long terme pour le stationnement de ses clients jusqu'en 2039.

Cédant les murs commerciaux à la Société MATA CAPITAL, elle sollicite le transfert de cette concession au futur nouveau propriétaire.

Les autres termes de cette concession restent les mêmes.

Tous les frais sont à la charge du nouvel acquéreur.

Après débat et à l'unanimité (29/29 voix), le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant de transfert de la concession à long terme de stationnement,
- **DESIGNE** Maître JOUFFREY, notaire à Thorigné-Fouillard, comme conseil de la commune à l'acte.

**Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gaël LEFEUVRE**

